

COMMUNIQUE D'ANNONCE**EMISSION DE BONS DU TRESOR**

Le Trésor Public de la République Centrafricaine procédera, le **mercredi 18 janvier 2012**, à l'émission, par voie d'adjudication, de Bons du Trésor dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne :	- Bons du Trésor Assimilables à 13 semaines - échéance 20 avril 2012
Désignation	Bons du Trésor à 13 semaines
Code Emission	CF1100000014 BTA-13-20-AVRI-2012
Échéance	20 avril 2012
Remboursement	In fine
Forme des titres	Titres dématérialisés
Volume d'émission (en millions de FCFA)	4 000
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000
Rendement	Les intérêts sont précomptés sur la valeur nominale des bons
Date limite de dépôt des offres	Mercredi 18 janvier 2012 avant 09 h 00.
Lieu de souscription	Auprès des banques et établissements financiers de la CEMAC agréés comme "Spécialistes en Valeurs du Trésor" par le Ministre en charge des Finances et du Budget de la République Centrafricaine
Annonce des Résultats	Jeudi 19 janvier 2012 avant 12 h 00
Date de règlement	Vendredi 20 janvier 2012 avant 15 h 00
Date de valeur	Vendredi 20 janvier 2012

Les personnes physiques ou morales souhaitant acquérir ces titres doivent s'adresser aux établissements de crédit suivants, agréés comme "Spécialistes en Valeurs du Trésor" :

Etablissements	Adresses
Afriland First Bank	B.P. 11 834 Yaoundé (Cameroun)
Ecobank Cameroun	B.P. 582 Douala (Cameroun)
Ecobank Centrafrique	Place de la République, B.P. 910, Banqui (Centrafrique)
Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	B.P. 110 Bamenda (Cameroun)



Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Serge OUARASSIO MONKOMSSE